

Réforme 2022 : de la DEB à l'EMEBI & ERTVA

Mettre en œuvre les changements suite aux réformes

INTRODUCTION : COMPRENDRE LA RÉFORME 2022

- Rappel des bases du régime de TVA intracommunautaire
- Objectifs du Règlement UE n°2019/2152 du 27 novembre 2019
- Evolutions prévues dans les années à venir

L'ÉTAT RÉCAPITULATIF TVA & LA DÉCLARATION STATISTIQUE « EMEBI » EN 2022

- Champ d'application / Redevable
- Données à déclarer et format de la déclaration
- Modalités de transmission

LES NOUVELLES DONNÉES STATISTIQUES 2022

- Notion d'origine : préférentielle / non-préférentielle
- Codes transaction
 - commerce directe avec des particuliers (ventes à distance)
 - mouvements vers/depuis un entrepôt
 - livraison en vue d'une vente à vue ou à l'essai, pour consignation, avec intermédiaire d'un commissionnaire
 - leasing financier (location-vente)
 - transactions impliquant un transfert de propriété sans compensation financière
 - quasi importation et quasi exportation
- Numéro de TVA pour les flux non taxables

RÉGIME DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE ET EMEBI 2022

- Acquisitions et livraisons intracommunautaires
- Ventes triangulaires simplifiées
- Ventes à distance / e-commerce
- Opérations de façon bilatérales – prestations simplifiées
- Biens d'occasion soumis au régime de TVA sur la marge
- Achats et ventes consignation (contrat de dépôt)
- Achats et ventes de biens à l'essai
- Quasi-import / Quasi-export.

OBJECTIFS

- Détecter et valider les opérations entrant dans le champ d'application de l'état récapitulatif TVA et de la déclaration statistique EMEBI.
- Déclarer ces opérations selon les nouvelles réglementations mises en place au 01/01/22.

PUBLIC

Sociétés réalisant des échanges de biens à l'international

- Services Comptables & Financiers
- ADV, achat, logistique

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux Comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

Prérequis :

- Sociétés : réaliser des opérations intracom. et être redevable de DEB et/ou établir des DEB
- Cabinets : avoir une clientèle de sociétés concernées par les prérequis des sociétés

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Consultant-Formateur Spécialiste TVA.

Moyens pédagogiques & techniques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires. Vidéo-projection.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

ACTUALITÉ

Réforme DEB 2022.

Scannez pour choisir votre session de formation



TARIFS PAR PERSONNE



0.5 JOUR



Société 375 € HT

Cabinet d'expertise-comptable 375 € HT

Formation intra (France entière) **Sur devis, à partir de 950 € HT****

*non cumulable avec autres remises

**Ce module peut être intégré à une journée de formation en intra et complété par d'autres thèmes, selon vos besoins.